Centre
de services scolaire
des Hautes-Rivières
Québec

École Secondaire Docteur-Alexis-Bouthillier
105, Jacques-Cartier Sud, St-Jean-sur-Richelieu, (QC) J3B 6S2 Tél. : 450-347-5515 Fax. : 450-347-7858

INFORMATION POUR LES PARENTS DES ÉLÈVES DE SECONDAIRE 2

Centre de services scolaire des Hautes-Rivières
Québec

2024-2025

À inscrire à votre agenda

INFORMATIONS AUX PARENTS

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

**** Veuillez prendre note que l'école sera fermée du 5 juillet au 12 août inclusivement. ****

➢ **Remise des documents pour les parents et les élèves de 1re et 2e secondaire ainsi que les élèves en langues et communication :**

Mercredi le 21 août : **Rentrée administrative**
Horaire : 9h00 à 19h00
Rentrée par la porte arrière de l'école, porte #3

- **Remise des horaires, casier, cadenas, agenda, manuels scolaires et prise de photo pour la carte étudiante.**
- **Paiement des frais à la rentrée.** Avant le 21 août, vous recevrez par courriel votre état de compte. Le montant à payer y sera indiqué. C'est aussi à ce moment que votre enfant connaîtra son profil pour la prochaine année scolaire.

L'entrée des élèves est le 29 août pour tous

- Une rencontre avec le tuteur de votre enfant aura lieu le 10 septembre, les détails vous seront remis au début de mois de septembre

LA CAFÉTÉRIA SERA OUVERTE DÈS LE 29 AOÛT ET LES ÉLÈVES POURRONT AVOIR UN REPAS COMPLET. LE MENU COMPLET AINSI QUE TOUTE LA FAÇON DE PROCÉDER SE RETROUVENT SUR LE SITE WEB DE L'ÉCOLE. NOUS AVONS ÉGALEMENT DES MICRO-ONDES À LA DISPOSITION DES ÉLÈVES.

Chers parents,

Pour l'année scolaire 2024-2025, il nous fera plaisir d'accueillir plus de 500 élèves à l'école Dr-Alexis-Bouthillier répartis dans les groupes de secondaire I, de secondaire II et dans les classes de cheminement continu et de développement affectif et comportemental.

Je vous invite à consulter le site du centre de services scolaire des-Hautes-Rivières, (www.cssdhr.gouv.qc.ca) afin d'accéder au site de l'école (sous la rubrique : « répertoire des établissements ») où diverses informations sont déposées tout au long de l'année.

Je tiens à vous rappeler le rôle primordial que vous jouez, en tant que parent, dans la réussite de votre enfant. Deux bons outils pour accompagner votre enfant sont le suivi quotidien de l'agenda afin de suivre ce qu'il fait au quotidien et Mozaïk portail parents.

BONNE ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025 à BOUTHILLIER !

Frais à la rentrée

Veuillez noter que le profil du groupe de votre enfant sera confirmé en août. Merci de bien vouloir surveiller vos courriels à compter de la mi-août.

FRAIS À LA RENTRÉE 2024-2025		
GROUPES	**MONTANTS**	**VOLETS**
101 - 102	***92,59 $***	RÉGULIER (PIVOT)
103	***92,59 $***	PROFIL MONDE
104 - 105	**92,59 $**	PROFIL SPORTS
106	**92,59 $**	PROFIL SCIENCES/ROBOTIQUE
107	***92,59 $***	PROFIL ARTS PLASTIQUES
121 - 122	**192,29 $**	LANGUES ET COMMUNICATION
201	**98,75 $**	RÉGULIER (Appui math)
202	**98,75 $**	PROFIL ARTS PLASTIQUES
203	**98,75 $**	PROFIL MONDE
204 - 205	**98,75 $**	PROFIL SPORTS
206	**98,75 $**	PROFIL SCIENCES/ROBOTIQUE
221 - 222	**192,75 $**	LANGUES ET COMMUNICATION
908-909-910-911-912	**58,55 $**	(CDAC) Classe développement affectif comportemental **En plus, des montants chargés pour les cahiers d'exercices selon l'évolution du parcours de votre enfant vous seront acheminés en cours d'année.**
913	**58,55 $**	(CC) Cheminement continu **En plus, des montants chargés pour les cahiers d'exercices selon l'évolution du parcours de votre enfant vous seront acheminés en cours d'année.**

S.v.p. veuillez acquitter les frais à la rentrée le plus tôt possible à partir du 21 août 2024. Si vous ne pouvez pas payer en totalité, vous pouvez nous faire parvenir un montant que nous déduirons au fur et à mesure de la facture. Pour ce faire, vous n'avez qu'à contacter madame Maryse Senécal en composant le 450-347-5515 poste 6801. Merci!

CAHIERS D'EXERCICES : ***Pour les élèves de secondaire 1 et 2 incluant les groupes de langues et communication***
Vous devez vous procurer les cahiers d'exercices correspondant au niveau de votre enfant à :
Librairie Coopérative du CEGEP de St-Jean (COOPSCO) au 30 boul. Séminaire nord, Saint-Jean-sur-Richelieu.

TERRITOIRE DE L'ÉCOLE :
Prendre note que le territoire de l'école ne couvre pas le bord de la rivière et le parc Ronald-Beauregard. La surveillance se fait sur la partie asphaltée de l'école, sur le côté du Pavillon et à l'avant. Les élèves peuvent sortir du territoire de l'école **le midi seulement**.

Merci de sensibiliser votre enfant aux bons choix afin de bénéficier d'une heure du dîner positive et sécuritaire.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2024-2025 :
La structure du conseil d'établissement permet aux personnes désignées d'échanger, d'adopter, d'approuver ou de donner leur avis entre autres sur le projet éducatif, les frais chargés aux parents, le budget annuel de l'école, les activités et les levées de fonds, et ce, dans le meilleur intérêt des élèves. C'est une équipe composée de parents, d'enseignants et de membres du personnel de l'école qui se rencontre environ 7 soirées par année scolaire. Pour l'année scolaire 2024-2025, ***3 postes de représentants*** des parents sont ouverts pour élections.

L'assemblée générale de parents se tiendra <u>le mardi 10 septembre 2024 à 18h00</u> à la salle polyvalente. L'entrée se fera par le secrétariat.

Au plaisir de vous retrouver en août
L'équipe de l'école Dr Alexis-Bouthillier

Centre de services scolaire des Hautes-Rivières
École secondaire Docteur-Alexis-Bouthillier
105, Jacques-Cartier sud, Saint-Jean-sur-Richelieu, (QC) J3B 6S2 Tél. : (450)347-5515
Fax : (450) 347-7858

Liste d'effets scolaires secondaire 2 (2024-2025)

De façon générale, tous les élèves devront avoir les effets scolaires suivants :

- Espadrilles **multisports** qui ne marquent pas le plancher;
- T-shirt, bas et short;
- Coffre à crayons comprenant :
  - Aiguisoir avec réceptacle;
  - Ciseaux;
  - Deux (2) gros bâtons de colle;
  - Surligneurs (3) dont un jaune pour les sciences;
  - 18 crayons à mine HB;
  - 3 gommes à effacer
  - Stylos : bleu, rouge et noir;
  - Liquide/papier correcteur;
  - 3 paquets de 200 feuilles lignées (à répartir dans les différents cartables)
  - Règle
  - Ensemble de crayons de couleur en bois (minimum 24)
  - Pochette expansible en poly, 13 pochettes

L'adolescence étant, merci de fournir les accessoires d'hygiène de base (serviettes sanitaires, etc.)

Matériel	Français	Anglais	Math	Science et technologie	CCQ	Éducation physique	Arts plastiques	Univers social
Duo-Tang			1					
Duo-Tang rigide et résistant avec pochette	1		1	1			1	
Règle de 15 cm			1					
Feuilles protectrices (un paquet de 10)	1			1 feuille				
Cahier spirale quadrillé								
Cahier de type Canada	4	2					1	
Calculatrice scientifique			1					
Cartable régulier 1 ½ pouces					1			1
Cartable régulier 2 pouces		1						
Crayon permanent pointe extra fine noire							1	
Cahier à croquis (22,9 X 30,5) d'une trentaine de pages **avec reliure spiralée**							1	
Espadrilles multisports qui ne marquent pas						1		
Pochette expansible en poly avec sections (autre que celle demandée plus haut)	1							

École Docteur-Alexis-Bouthillier
Cahiers d'exercices 2024-2025

Secondaire 2 - Régulier

Matière	Titre et description	Éditeur	Prix avant taxes
Anglais	Go Live 2 - Print version + 1-year web access ISBN: 9782766203017	Les Éditions CEC	25.95 $
Sciences	Origines 2, 2e édition - Cahier imprimé + accès numérique 1 an ISBN : 9782761798891	Les Éditions CEC	25.50 $
Univers social	Histoire à la carte, 2 - Ensemble papier et numérique un an 9782766202300	Les Éditions CEC	25,95$
	Géo à la carte, Territoire région **énergétique** – Ensemble papier et numérique un an 9782766211401	Les Éditions CEC	7,95$
	Géo à la carte, Territoire urbain **Patrimoine** – Ensemble papier et numérique un an 9782761796798	Les Éditions CEC	7,95$

Cahiers maison distribués à l'école – Chargés sur l'état de compte (fin août)

Matière	Titre/Sujet	Prix
Mathématique	Cahier d'exercices Cahier de révision	23,14$ 1,68$
Français	Cahier maison conçu par l'équipe de français	5,70$
Culture et citoyenneté québécoise	Cahiers maison	3,00$
Géographie	Cahiers maison	1,50$

SAINT·JEAN·
SUR·RICHELIEU
30, boulevard du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J3B 5J4
Tél. : (450) 346-3733 • Téléc. : (450) 346-1950
www.coopsco-st-jean.com

13 juin 2024
Saint-Jean-sur-Richelieu

Bonjour à tous,

Nous sommes heureux de vous annoncer que pour une 10e année consécutive nous serons la librairie désignée pour l'achat des manuels et effets scolaires de votre enfant.

Vous devez avoir en votre possession la liste des volumes scolaires avant de vous présenter en magasin.

Prenez note que cette année, AUCUNE commande en ligne.

Afin de bénéficier d'un service plus rapide et limiter le temps d'attente en magasin, nous vous suggérons de vous présenter avant 19 août soit la date de la rentrée collégiale.

Cordialement,

François-Luc Dallaire

Directeur général

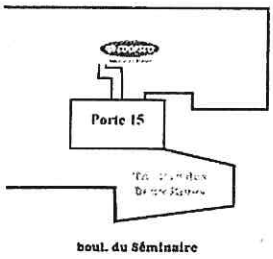

*Stationnement gratuit pour nos clients.
Accès rapide via la **porte 15**, située à l'arrière du Théâtre des Deux Rives

Heures d'ouverture :

	5 au 18 août	19 au 25 août	26 au 30 août
Lundi au mercredi :	8h30 à 17h	8h30 à 19h	8h30 à 18h
Jeudi :	8h30 à 19h	8h30 à 20h	8h30 à 18h
Vendredi :	8h30 à 19h	8h30 à 20h	8h30 à 16h
Samedi :	9h à 16h	9h à 16h	Fermée

FERMÉ : 8 JUILLET au 4 AOUT inclusivement

VOIR VERSO

SAINT·JEAN·
SUR·RICHELIEU
30, boulevard du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J3B 5J4
Tél. : (450) 346-3733 • Téléc. : (450) 346-1950
www.coopsco-st-jean.com

INDICATIONS POUR LOCALISATION AU CÉGEP :

1. En voiture, entrée principale Cégep (30 Séminaire), Juste avant le 2e ARRÊT, tourner À GAUCHE entre les 2 bâtiments
2. Plusieurs places de stationnement sont prévues du **5 au 25 août** (VOIR **PANCARTE P3** : Coopsco)
3. Dirigez-vous vers les bâtiments
4. Entrez à la **Porte 15 (à votre droite)**
5. **Descendez et nous sommes situés droit devant vous**

Les modes de paiement* en magasin *acceptés sont : comptant, débit, Visa et MasterCard.

Centre
de services scolaire
des Hautes-Rivières
Québec
Service des ressources matérielles

Date?

Chers parents,

Le Centre de Services scolaires des Hautes-Rivières désire vous informer de la marche à suivre concernant l'achat des cahiers d'exercices pour la rentrée scolaire de septembre 2024.

L'école Docteur-Alexis-Bouthillier a été associée à la **Librairie coopérative du CÉGEP St-Jean COOPSCO** afin que cette dernière puisse offrir l'ensemble des cahiers nécessaires au développement de votre enfant.

Lors de la visite à la librairie, vous devez apporter la liste des cahiers reçue de l'école pour effectuer vos achats. Les cahiers seront en vente du **5 au 28 août 2024**. Notez que l'état de compte envoyé par l'école **n'inclut pas** le coût des cahiers d'exercices que vous achèterez en librairie.

Chaque école pourra personnaliser cette nouvelle relation à l'image des besoins de sa clientèle. Le Centre de services scolaire s'est assuré que cette façon de faire n'aurait pas d'impact sur les coûts facturés aux parents.

Librairie coopérative du CÉGEP St-Jean COOPSCO
30, boulevard du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 7B1

P.S. : Afin de conserver votre possibilité de retourner des cahiers au libraire, il est de mise de ne pas identifier les cahiers avant le premier cours.

Merci de votre habituelle collaboration,

Rélaine Morin, directrice
École Docteur-Alexis-Bouthillier

210, rue Notre-Dame
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6N3
Téléphone : 450 359-6411 p. 7249
Télécopieur : 450 359-1569
www.csdhr.qc.ca

GRILLE HORAIRE 2024-2025
École Dr Alexis-Bouthillier

HORAIRE DE L'ÉLÈVE (cycle de 9 jours)		
Heure	**Période**	**Durée (min.)**
9 h 00 – 9 h 10	Déplacement et accueil	10
9 h 10 – 10 h 25	**P1**	75
10 h 25 – 10 h 35	**Déplacement et pause**	10
10 h 35 – 10 h 40	Déplacement	5
10 h 40 – 11 h 55	**P2**	75
11 h 55 – 12 h 00	Déplacement	5
12 h 00 – 12 h 20	**Dîner**	20
12 h 20 – 12 h 25	Déplacement	5
12 h 25 – 13 h 05	**Activités dîner**	40
13 h 05 – 13 h 15	Fin activités et déplacement	10
13 h 15 – 14 h 30	**P3**	75
14 h 30 – 14 h 40	**Déplacement et pause**	10
14 h 40 – 14 h 45	Déplacement	5
14 h 45 – 16 h 00	**P4**	75
16 h 00 – 16 h 05	Déplacement	5

Balises du transport scolaire

- **Arrivée des autobus matin : 8h35 à 8h55**
- **Départs des autobus pm : 16 h 20 et 16 h 30**

Centre de services scolaire des Hautes-Rivières
École secondaire Docteur-Alexis-Bouthillier
105, Jacques-Cartier sud, Saint-Jean-sur-Richelieu, (QC) J3B 6S2 Tél. : (450)347-5515 Fax : (450) 347-7858

Le 29 juin 2022

Aux parents

OBJET : LES MALADIES INFECTIEUSES EN MILIEU SCOLAIRE

Les maladies infectieuses en milieu scolaire sont fréquentes et peuvent avoir des conséquences pour la santé. Certaines maladies infectieuses sont contagieuses, c'est-à-dire qu'elles peuvent se transmettre d'une personne à une autre.

AVISER L'ÉCOLE!

Si votre enfant est malade, vous devez aviser l'école de son absence. Si vous allez chez le médecin, demandez-lui si votre enfant a une maladie contagieuse : si tel est le cas, en aviser l'école (voir la liste des maladies à signaler au verso). L'infirmière de CISSS en sera informée et, si nécessaire, vous contactera pour avoir plus de renseignements et répondre à vos questions.

L'enfant malade devrait rester à la maison jusqu'à ce qu'il soit capable de suivre les activités scolaires. Pour certaines maladies contagieuses, un délai pour le retour à l'école pourrait être indiqué jusqu'à la fin de la période de contagiosité.

Si votre enfant présente une condition médicale particulière comme par exemple l'immunosuppression, demandez à votre médecin quelles sont les maladies contagieuses qui sont à risque pour lui et en aviser la direction de l'école. L'infirmière du CISSS en sera informée et pourra vous prévenir si des cas de ces maladies surviennent à l'école.

LA VACCINATION ET L'HYGIÈNE : LES MEILLEURS MOYENS DE PRÉVENTION

La vaccination est la meilleure façon de prévenir certaines maladies. En tant que parents, vous avez la responsabilité de la vaccination de votre enfant.

Votre enfant devrait avoir reçu les vaccins contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la poliomyélite, la rougeole, la rubéole, les oreillons, l'Haemophilus influenzae de type B et la varicelle (s'il n'a pas déjà eu la maladie). Le programme québécois de vaccination prévoit également que les enfants de la 4e année du primaire reçoivent, en cours d'année, le vaccin contre l'hépatite B bien que le produit utilisé ajoute une protection contre l'hépatite A dans une même injection. Les filles de 4e année reçoivent également le vaccin contre le virus du papillome humain. En cas de doute, vous pouvez consulter votre CISSS ou votre médecin traitant pour compléter la vaccination de votre enfant.

Pour certains jeunes atteints de maladies particulières, d'autres vaccins peuvent être indiqués. Consultez votre médecin ou votre CISSS.

Les mesures d'hygiène sont également nécessaires pour prévenir la transmission des maladies contagieuses. Se laver les mains, utiliser un mouchoir de papier lors de toux ou d'éternuements, éviter de partager des objets personnels, couvrir les plaies d'un pansement, prendre les mesures pour éviter le contact avec le sang d'une autre personne. Ce sont des actions simples et efficaces pour tous.

Merci de votre collaboration

Infirmière de CISSS

Direction de l'école

Source : Guide d'intervention sur les maladies infectieuses en milieu scolaire, Direction de santé publique de la Montérégie, mis à jour- mai 2009

Centre de services scolaire des Hautes-Rivières
École secondaire Docteur-Alexis-Bouthillier
105, Jacques-Cartier sud, Saint-Jean-sur-Richelieu, (QC) J3B 6S2 Tél. : (450)347-5515 Fax : (450) 347-7858

LISTE DES MALADIES À SIGNALER PAR LES PARENTS À LA DIRECTION DE L'ÉCOLE

- Coqueluche
- Érythème infectieux (5e maladie)
- Gale
- Hépatite A
- Impétigo
- Oreillons
- Pédiculose (poux)
- Rougeole
- Rubéole
- Varicelle (picote)

Source : Guide d'intervention sur les maladies infectieuses en milieu scolaire. Direction de santé publique de la Montérégie, 2007

Centre
de services scolaire
des Hautes-Rivières
Québec

RÈGLES DE CONDUITE POUR LES ÉLÈVES ADMISSIBLES AU TRANSPORT SCOLAIRE

OBJECTIFS Assurer la sécurité, le confort et le bon ordre dans les autobus scolaires.

PRINCIPE Le transport scolaire est un service et ne peut être considéré comme un droit acquis.

UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE Les parents doivent informer leur(s) enfant(s) des règlements du transport scolaire et des aspects de la sécurité. **Vous êtes également responsable de votre enfant jusqu'à l'arrivée de l'autobus pour l'embarquement et après le débarquement de celui-ci.**
Les parents n'ont pas le droit de monter à bord des autobus scolaires.

RÉSUMÉ COMPORTEMENTAL SOUHAITÉ

Je dois me rendre promptement à mon siège; placer tous mes effets personnels sur mes genoux ou par terre entre mes pieds; bien m'adosser au dossier du siège; regarder en avant; parler calmement; demeurer assis tout le long du trajet; garder mon environnement propre en m'abstenant de boire et de manger; éviter toute forme de vandalisme.

AU DÉPART

Dans la plupart des cas, les accidents en transport scolaire se produisent lorsque les élèves montent ou descendent de l'autobus. Voici les règles que nous jugeons essentielles afin d'assurer la sécurité de nos élèves lors du transport scolaire :

1. Je suis autorisé à voyager par le transport scolaire et j'utilise seulement le ou les circuits qui me sont assignés.
2. Je me rends à l'arrêt d'autobus désigné par le service du transport dix minutes avant l'arrivée de l'autobus.
3. J'attends sur le trottoir ou en bordure de la route en respectant les autres élèves ainsi que la propriété d'autrui. Je n'empiète pas sur la route en attendant le véhicule.
4. J'attends que l'autobus soit immobilisé avant de m'en approcher; je monte dans l'autobus en file en laissant la priorité aux plus jeunes.
5. Au secondaire, je montre ma carte d'identité au conducteur s'il la demande.

EN AUTOBUS

Les conducteurs et les conductrices d'autobus scolaires ont l'entière responsabilité de la discipline à bord de leur véhicule. Tous doivent les respecter et suivre leurs consignes.

1. Je me dirige immédiatement à mon siège, je l'occupe et y demeure assis jusqu'à destination sans obstruer l'allée. Le conducteur ou la conductrice peut assigner des places.
2. Je parle d'un ton normal et j'utilise un langage respectueux. Je m'abstiens de déranger ou de distraire le conducteur (ex. : crier, siffler, chanter, se lever...).
3. Je ne lance et ne laisse aucun objet dans l'allée ou devant la sortie de secours. Je ne lance aucun objet à l'extérieur du véhicule. Je garde le véhicule propre et je ne jette rien par terre.
4. Je ne mange pas et je ne bois pas à l'intérieur du véhicule.
5. Je peux ouvrir la fenêtre avec la permission du conducteur. Je garde les mains et la tête à l'intérieur du véhicule.
6. Je ne fume pas, l'autobus scolaire est un lieu public et il est donc interdit de fumer.
7. Je ne touche à aucun mécanisme et/ou équipement de l'autobus pouvant nuire au travail du conducteur (ex. : les mécanismes des sorties de secours).
8. J'ai un comportement social convenable. Aucune bousculade, tiraillement, jeux impliquant un contact physique ne seront tolérés. Je ne peux me déplacer ou me tenir debout lorsque le véhicule est en marche.
9. Je ne m'adresse pas au conducteur quand le véhicule est en circulation; le silence est de mise lors d'une traversée de chemin de fer.

À L'ARRIVÉE

Il est important de rassembler ses effets personnels quelques minutes avant d'arriver au point de débarquement. Il faut bien s'organiser avant de descendre afin de ne rien échapper devant l'autobus.

1. J'attends que l'autobus soit immobilisé avant de me lever, je descends en file en laissant la priorité aux plus jeunes.
2. Si je demeure du même côté que l'emplacement de l'arrêt, je m'éloigne de l'autobus aussitôt descendu. Je dois me tenir assez loin du véhicule pour ne pas être capable d'y toucher tout en demeurant à la vue du conducteur.
3. Si je dois traverser la route, je le fais à 10 grands pas devant l'autobus, **jamais derrière**, en m'assurant que le conducteur et les automobilistes me voient; j'attends le signal du conducteur s'il y lieu.
4. Mes parents sont responsables de moi dès que je suis descendu de l'autobus et au besoin dès que j'ai traversé sécuritairement la route.

SITUATIONS PARTICULIÈRES

1. En cas d'accident ou de panne, j'écoute et je me conforme aux instructions du conducteur.
2. Je n'endommage pas l'autobus. Les parents des élèves et/ou les élèves trouvés responsables seront sujets à une réclamation (ex. : déchirer les bancs, les brûler ou faire des graffitis...).
3. Je serai suspendu du transport pour une bataille, une agression, un geste indécent ou compromettant la sécurité, des paroles injurieuses envers le conducteur. Je serai également suspendu si je fume ou consomme toute substance illégale.
4. Je peux écouter de la musique à l'aide d'écouteurs dont le volume ne peut déranger les autres passagers.
5. Je n'utilise aucun appareil pouvant photographier ou filmer durant le voyage.
6. Je ne peux utiliser la sortie de secours à l'arrière de l'autobus pour monter ou descendre du véhicule.

TRANSPORT DES EFFETS PERSONNELS

1. Le conducteur doit s'assurer que je transporte des bagages à main qui n'entravent pas la sécurité.
2. Seuls les bagages à main ne dépassant pas les dimensions 60cm x 32cm x 27cm sont permis.
3. Je m'assure de ne pas endommager le véhicule lors de la manipulation de mes équipements et de ne pas blesser ni incommoder les autres passagers. Je peux voyager avec un maximum de deux (2) bagages à main. Ces bagages doivent être tenus sur mes genoux ou déposés au sol entre mes pieds.
4. Je dois m'organiser pour placer tout mon matériel à l'intérieur de ces bagages à main. Ces bagages sont soit un sac à dos ou un sac de toile avec fermeture pour empêcher le matériel de se répandre à l'intérieur du véhicule.

MESURES DISCIPLINAIRES

1. Lorsque je ne respecte pas les règles de conduite, je risque de perdre, de façon temporaire ou permanente, mon privilège au transport.
2. Lorsque j'ai un écart de comportement, le conducteur me donnera un avis écrit que je devrai faire signer par mes parents le soir même et remettre le lendemain à mon directeur d'école.
3. Lors du troisième avis écrit, je suis passible d'une suspension de transport de 3 jours.
4. Lors du quatrième avis écrit, je suis passible d'une suspension de transport de 5 jours.
5. Lors du cinquième avis écrit, je suis passible d'une suspension définitive de transport.
6. En tout temps, si j'ai un écart de conduite jugé grave, je pourrai être suspendu de transport pour une période allant jusqu'à la suspension définitive.

LISTE NON EXHAUSTIVE DES ÉQUIPEMENTS INTERDITS

- PARAPLUIE NON-RÉTRACTABLE
- TOBOGGAN / TRAÎNEAU
- PLANCHE À NEIGE
- SKIS
- TROTTINETTE
- BÂTON DE HOCKEY ET DE BASEBALL
- PLANCHE À ROULETTES
- SAC ET BÂTONS DE GOLF
- INSTRUMENTS DE GRAND FORMAT TELS QUE : TROMBONE; SAXOPHONE BARYTON; TUBA; COR; GUITARE
- **ET TOUT AUTRE OBJET JUGÉ INAPPROPRIÉ**

NB) LES PATINS DOIVENT OBLIGATOIREMENT ÊTRE MUNIS DE PROTÈGE LAME ET PLACÉS DANS UN BAGAGE À MAIN.

NB) LES ANIMAUX SONT INTERDITS

FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES
CALENDRIER SCOLAIRE **2024-2025**

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

0 jours / 0 péd

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20		22	23	24
25	26	27	28		30	31

2 jours / 4 péd.

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

19 jours / 1 péd.

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

21 jours / 1 péd.

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

19 jours / 2 péd.

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

14 jours / 1 péd.

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

18 jours / 2 péd.

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

19 jours / 1 péd.

MARS

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

15 jours / 1 péd.

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

19 jours / 1 péd.

MAI

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

19 jours / 2 péd.

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

15 jours / 4 péd.

Légende :

Fin d'étape : 1ère - 8 nov. / 2e - 21 fév. / 3e - 23 juin

13 journées pédagogiques

Journées pédagogiques mobiles

Congé

3 Journées de réserve en cas de force majeure : 1ère : 2 mai, 2e : 21 mars, 3e : 30 mai

Début et fin de l'année scolaire pour les élèves

2 journées pédagogiques CSS

Congrès pédagogique SREJ-SCAS

10% contenu par enseignants

Rencontres de parents : 21 novembre et 20 mars

Assemblée générale et rencontre de parents avec tuteurs seulement: 10 sept

Rentrée administrative: 21 août

Entrée des élèves: 29 août

Journées de classe: 184 jours - 2 journées pédagogiques mobiles - 2 journées pédagogiques CSS = 180 jours

Fin des étapes

POINT LOTUS

Fabriqué au Québec

Invitation à l'essayage et commande de la collection DAB pour la prochaine année scolaire 2024-2025

** AJOUT DE DATES SUPPLÉMENTAIRES **

- Nous vous invitons à vous rendre à la boutique Point Lotus située au 126, rue Jacques-Cartier Nord, local 101, Saint-Jean-sur-Richelieu pour l'essayage de vos vêtements scolaires.

Pour prendre rendez-vous, cliquez ici

▼

www.gorendezvous.com/pointlotus

Rendez-vous obligatoire.

Pour l'essayage de vos vêtements scolaires, vous DEVEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS en vous rendant sur le lien ci-dessus ou sur le site web de Point Lotus (**www.pointlotus.com**). Il est également possible de prendre rendez-vous par téléphone au 450 359-8111, mais nous vous suggérons fortement de passer par la plateforme de réservation en ligne afin d'obtenir une place plus rapidement. Il est donc IMPORTANT de réserver votre place afin de vous assurer une livraison au mois d'août 2024.

Aussi, il est possible de faire votre COMMANDE en ligne à **www.pointlotus.com** dès maintenant. Notez que des frais pour la livraison à domicile vous seront exigés. Pour les gens qui ne désirent pas recevoir les vêtements à leur domicile, il sera possible de récupérer les vêtements à notre succursale.

- RAPPEL: UNE CHARTE DE GRANDEURS EST DISPONIBLE SUR NOTRE SITE WEB. VOUS DEVEZ AJOUTER 2 POUCES À VOTRE MESURE INITIALE.

- **Plusieurs méthodes de paiement sont acceptées:** argent comptant, carte de débit ou carte de crédit Visa, Mastercard. Un dépôt de 50% du montant total vous sera exigé pour votre commande.

- **Politique d'échange et de remboursement**
  Un échange ou un remboursement est accordé sur les articles neufs, non portés, non modifiés et avec les étiquettes, dans les trois mois suivant la date de réception de la marchandise.

www.pointlotus.com
uniformes@pointlotus.com

LES UNIFORMES POINT LOTUS
126, rue Jacques-Cartier Nord, local 101
Saint-Jean-sur-Richelieu QC J3B 6S5

RDV ➡ 450-359-8111
C. 514-795-1210
C. 514-713-1210

POINT LOTUS
Fabriqué au Québec

NOUVELLE COLLECTION DR-ALEXIS-BOUTHILLIER

UNIFORMES SCOLAIRES
de fabrication 100 % québécoise

JSY-01-DRAB
Polo fille
Manches courtes
(Jersey poly-coton 50/50)
20,00 $

JSY-RG-01-DRAB
Polo garçon
Manche raglan
(Jersey poly-coton 50/50)
20,50 $

JSY-02-DRAB
Polo fille
Manches longues
(Jersey poly-coton 50/50)
22,00 $

ADL-10-DRAB
Kangourou unisexe
capuchon et poche
(coton ouaté 50/50)
31,00 $

JSY-03-DRAB
Polo garçon
Manches courtes
(Jersey poly-coton 50/50)
20,00 $

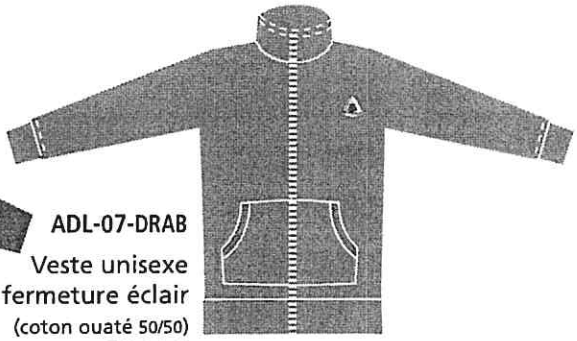

ADL-07-DRAB
Veste unisexe
à fermeture éclair
(coton ouaté 50/50)
31,00 $

JSY-04-DRAB
Polo garçon
Manches longues
(Jersey poly-coton 50/50)
22,00 $

www.pointlotus.com
uniformes@pointlotus.com

LES UNIFORMES POINT LOTUS
126, rue Jacques-Cartier Nord, local 101
Saint-Jean-sur-Richelieu QC J3B 6S5

T. 450-359-8111
C. 514-795-1210
C. 514-713-1210

POINT LOTUS
Fabriqué au Québec

NOUVELLE COLLECTION
DR-ALEXIS-BOUTHILLIER

UNIFORMES SCOLAIRES
de fabrication 100 % québécoise

Crew-neck
(50/50 poly-coton)
Fabriqué au Québec
Lavable à la machine
35,00 $

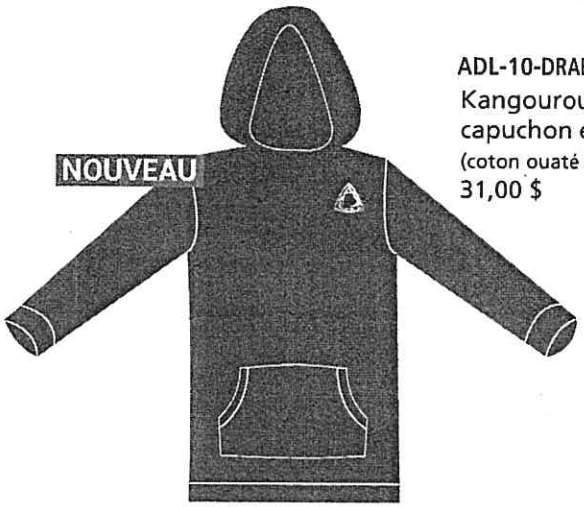

ADL-10-DRAB
Kangourou unisexe
capuchon et poche
(coton ouaté 50/50)
31,00 $

T-shirt unisexe
Manches courtes
(Dry fit 100% polyester)
Fabriqué au Québec
Lavable à la machine
20,00 $

Pantalon en coton ouaté
Polycoton 50/50
Fabriqué au Québec
Lavable à la machine
36,00 $

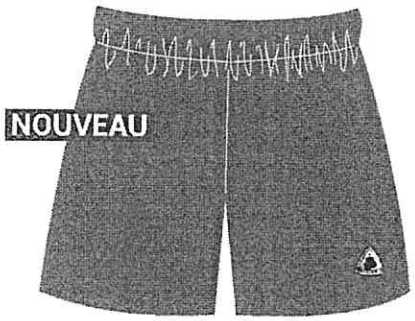

Short en coton ouaté
Polycoton 50/50
Fabriqué au Québec
Lavable à la machine
32,00 $

www.pointlotus.com
uniformes@pointlotus.com

LES UNIFORMES POINT LOTUS
126, rue Jacques-Cartier Nord, local 101
Saint-Jean-sur-Richelieu QC J3B 6S5

T. 450-359-8111
C. 514-795-1210
C. 514-713-1210